

# Mépris et souffrance dans *l'Echo de la Fabrique*

Emmanuel Renault

Comme l'indiquent les textes sur les charivaris<sup>1</sup>, la création de *l'Echo* s'inscrit dans une problématique d'émergence de la parole ouvrière et de constitution d'un espace public contestataire. Parler de parole ouvrière et d'espace public contestataire permet d'indiquer que ses objectifs seront tout à la fois externes et internes. Externes lors qu'il s'agira de faire connaître la situation d'un groupe social invisibilisé, de dénoncer et de lutter contre les abus dont les négociants (c'est-à-dire des représentants des manufactures donneuses d'ordre<sup>2</sup>) se rendent coupable, et de répliquer aux caricatures dont font l'objet les revendications et la révolte. Internes lorsqu'il s'agit de contribuer à la mobilisation collective, à l'amélioration de la condition physique et morale de la classe ouvrière, lorsqu'il s'agit de fixer la conscience d'une identité (jusque dans la discussion des modes d'autodésignation<sup>3</sup>), de la spécificité et des valeurs d'un groupe social, voire de constituer ce dernier en sujet politique. *L'Echo* est ainsi un porte-parole, un avocat et un organe de combat.

Un porte-parole visant à constituer un discours et à sortir son sujet de l'invisibilité, comme dans la deuxième présentation proposée du journal : « Un oubli peu digne du siècle où nous vivons avait été commis : une classe nombreuse, intéressante par les services qu'elle rend à l'état, et partant à la société, n'avait point d'organe pour défendre ses droits ; cette classe nombreuse, infinie, est celle des prolétaires. Jusqu'à ce jour, aucun n'écrivain n'avait jugé opportun de lui consacré sa plume ; aucun homme n'avait eu le courage d'entreprendre la défense de cette classe généreuse, mais pauvre, qui semblait n'exister sur cette terre que pour être tyrannisée et pour servir à la fortune et aux caprices des grands. Le temps était enfin arrivé où elle devait avoir un organe ; car le peuple sait aujourd'hui qu'il est pour quelque chose dans l'organisation sociale ; c'est dans ce but éminemment populaire qu'a été créé *l'Echo de la Fabrique*. Des hommes courageux se sont voués à la défense de leurs frères ; forts de leur conscience et de leurs droits, ils ont réclamé des améliorations pour ce peuple trop long-temps malheureux et humilié. Méprisant les haines et les persécutions, ils ont invoqué la vérité et voué au mépris de leurs contemporaines ces égoïstes, ces cœurs glacés qui compteraient leur or sur le cadavre d'un prolétaire mort de faim... »<sup>4</sup>.

Un avocat cherchant à défendre les canuts contre les dénis de justice et à faire connaître et valoir leurs droits, comme dans le *Prospectus* annonçant la création du journal : « Des êtres destinés à une vie aussi laborieuse devraient avoir au moins la certitude qu'on n'abusera pas davantage de leur misère pour l'aggraver encore (...). Sans défense jusqu'à ce jour contre les menées du commencent, en butte aux brutalités, aux injustices criantes de certains de MM. les négociants (...), les infortunés ont choisi pour la défense de leurs droits, la publicité. Par-là, ils se proposent de faire connaître avec précision et franchise à une

---

<sup>1</sup> « Variétés. Des charivaris » N° 23, 1/04/32 et N° 25, 15/04/32.

<sup>2</sup> Le système lyonnais est un système de « manufacture dispersée », voir à ce propos Alain Cottureau, « The Fate of Collective Manufactures in the Industrial World : The Silk Industries of Lyons and London 1800-1850 », in C. F. Sabel and J. Zeitlin, *World of Possibilities: Flexibility and Mass Production in Western Industrialization*, Cambridge University Press, 1997.

<sup>3</sup> « Concours ouvert sur l'adoption d'un terme générique pour désigner la classe des ouvriers de soie », N° 43, 19 août 1832 – N° 61, 23 décembre 1832.

<sup>4</sup> « Lyon », N° 23, 1 avril 1832.

population de plus de 150 000 âmes dont ils sont la majeure partie, la cause du malaise général dont souffre cette même population ».

L'organe de combat d'un sujet politique en voie de constitution, comme lorsque Chastaing rappelle l'orientation du journal à la succession de Vidal : « Nous serons le journal de la Caste prolétaire, toute entière ; à vous donc, artisans de toutes professions, industriels de toutes les classes, ouvriers travailleurs de toute la France. Que *L'Echo de la fabrique*, soit pour vous un centre de réunion, un point d'appui et de ralliement ; qu'il vous serve de tribune toujours ouverte pour votre défense, si vous êtes attaqués ; qu'il vous serve de tribune, pour attaquer à votre tour, les préjugés, les abus, les monopoles, les privilèges qui de toute part vous éteignent et vous privent de vos droits. La presse est aujourd'hui une puissance supérieure à toutes les forces physiques, nous vous offrons son égide tutélaire. De cette manière, se formera l'association universelle des travailleurs, association qui leur donnera le pouvoir de résister avec avantage à l'égoïsme, à la cupidité, à la tyrannie des oisifs »<sup>5</sup>.

Dans le contexte de l'imbrication des objectifs externes et internes, la mise en visibilité des expériences morales du mépris et de l'humiliation est centrale. On le constate déjà à la lecture de ces présentations, où immédiatement sont évoquées « le malaise général dont souffre la population », « ce peuple trop long-temps malheureux et humilié ». On voit tout ici immédiatement la double fonction de la description des expériences morales des canuts : externe lorsqu'il s'agit de dénoncer les « cœurs glacés » qui tolèrent ou produisent activement l'intolérable, externe lorsqu'il s'agit de répliquer aux dénonciations dont les canuts font l'objet ; interne lorsqu'il s'agit de prendre conscience du caractère insupportable de son sort et de la légitimité des revendications portées par l'Echo, voire de celles de la révolte. Mais on voit également à la lecture des présentations que le langage utilisé pour présenter les expériences du mépris et de l'humiliation, est indissociable de la mise en lumière d'une souffrance insupportable.

Il serait fastidieux de relever les innombrables références à « l'état de misère et de souffrance dans lequel sont plongées les classes infimes de la société »<sup>6</sup>, à la « plaie hideuse et immorale de la pauvreté »<sup>7</sup>, à « l'affreuse misère » où tombent les ouvriers<sup>8</sup>. Constamment les différents aspects de la question sociale sont évoqués : faiblesse de la rémunération, incertitudes quant au travail futur et à son paiement, difficulté à conserver le sentiment de sa propre dignité et d'offrir une éducation digne à ses propres enfants, problèmes de logement, problèmes d'eau et de nourriture, problèmes de santé ; et toujours indissociablement dans les registres du droit, de la dignité et de la souffrance. Essayons néanmoins de présenter quelques formes typiques de la présentation du mépris et de la souffrance, en cherchant à identifier comment la mise en scènes de ces expériences sociales négatives s'inscrit dans la poursuite des différents objectifs de l'*Echo*.

### 1) Mépris et humiliation

La question du mépris et de l'humiliation joue manifestement sur les deux registres : celui, polémique et externe, de la dénonciation et de la justification, celui, interne et constructif, du partage de l'expérience et du renforcement d'un sens commun.

Sur le plan polémique, c'est bien entendu la justification des émeutes, et la réplique aux attaques venant du courrier de Lyon qui constitue un premier cadre, comme l'explique Ludovic Frobert : « Un canevas original se met donc en place dans la presse canut, inversant le discours officiel. Ce dernier tente d'associer l'action des canuts à une simple réaction, la

---

<sup>5</sup> « Lyon », N° 46, 9 septembre 1832.

<sup>6</sup> « Sur un article du Nouvelliste », N° 46, 9 septembre 1832.

<sup>7</sup> « Economie sociale », N° 32, 3 juin 1832.

<sup>8</sup> « De Lyon et de la concurrence étrangère », N° 2, 6 novembre 1831.

réactivation de réflexes conservateurs aveugles aux nouvelles libertés de la Charte de 1830. En bref, les canuts sont décrits comme des sauvages. Une analyse, par sa radicalité, et par l'impact qu'elle va avoir, résume ce point de vue, celle de Saint Marc Girardin dans le *Journal des débats* : 'les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières'<sup>9</sup> »<sup>10</sup>. « L'exploitation n'explique pas tout : si l'étincelle a jailli c'est surtout en raison d'un élément subjectif, indice d'une véritable immaturité, d'un retour à l'enfance, des négociants : leur volonté d'humilier les canuts et de leur dénier toute reconnaissance. Cette trame est partout présente dans les numéros du journal qui suivent l'insurrection de novembre. Elle devient plus visible encore lorsqu'en janvier 1831 commence à paraître *Le courrier de Lyon*, journal des négociants et surtout du nouveau préfet Etienne Gasparin, journal dont *L'Echo* ne va pas tarder à noter qu'il a, lui et ses 'collègues en servilisme', 'le cauchemar, la monomanie du prolétariat'<sup>11</sup>. Au cours du seul premier trimestre le *Courrier* traitera les canuts de 'gobes mouches' qui 'peuplent nos cafés', s'étant paresseusement créés dans les faubourg une somme de 'besoins factices', et que mènent à leur guise, comme un troupeau de bêtes, des 'chefs naturels' (républicains ou carlistes). Les journalistes de *L'Echo de la fabrique* stigmatisent aussi et pointent du doigt les pratiques dégradantes des négociants »<sup>12</sup>.

On remarquera que *L'Echo* présente une théorie des ressorts de la révolte qui met au premier plan ces expériences du déni de reconnaissance que sont l'expérience du mépris et de l'humiliation. Selon ses rédacteurs, ce n'est pas seulement la misère, mais l'addition du mépris et de l'insulte à la misère qui déclenche la révolte: « Eh bien ! que la France sache que ce long duel n'a été provoqué que par les insultes que l'égoïsme adressait à la misère ; qu'aucun but politique n'a fait mouvoir les ouvriers ; que ces ouvriers respectent la dynastie issu de juillet, à l'élévation de laquelle ils ont participé... Que la France sache enfin que ce n'est point le pillage et la dévastation qui les ont fait agir ; que vainqueurs leur conduite est toute généreuse, et que leur premier soin a été de tendre la main aux vaincus et de leur prêter aide et protection »<sup>13</sup>.

Dans ce contexte la présentation des expériences du mépris et de l'humiliation poursuit un triple objectif : a) montrer que le canut s'est révolté en tant qu'homme défendant sa dignité, et non en animal mu par des impulsions irrationnelles, b) justifier la révolte en faisant apparaître l'aspect insupportable de la condition de canut, et c) dénoncer les comportements des négociants. Au titre du premier objectif, qui n'a qu'une fonction externe, mentionnons les passages suivants : « Les ouvriers en soie (...) ont été poussés à l'insurrection, bien moins par l'inexécution du tarif que par les vexations continuelles qu'ils essayaient journellement de la part d'une partie de MM les fabricants »<sup>14</sup> ; « les ouvriers ont été aussi mis en mouvement par un sentiment de dignité blessée »<sup>15</sup>.

La logique politique du second objectif est plus complexe. D'une part, il vise à légitimer en interne la révolte, ainsi que les formes revendicatives pacifiques qui la prolongent<sup>16</sup>. D'autre part, il vise à faire prendre conscience aux négociants et au reste de la

---

<sup>9</sup> Saint-Marc Girardin, *Journal des débats*, 8 décembre 1831. Le journaliste écrivait encore, « Chaque fabricant vit dans sa fabrique comme les planteurs des colonies au milieu de leurs esclaves, un contre cent ; et la sédition de Lyon est une espèce d'insurrection de Saint-Domingue ».

<sup>10</sup> L. Frobert, *L'Economie politique de la fabrique. Lyon, 1831-1834*, à paraître, p. 30

<sup>11</sup> *L'Echo de la fabrique*, « Lyon », N° 39, 22 juillet 1832.

<sup>12</sup> L. Frobert, *L'Economie politique de la fabrique*, op. cit., p. 31-32.

<sup>13</sup> *L'Echo de la fabrique*, « Vers les dix heures du matin... », N° 5, 27 novembre 1831, p. 4.

<sup>14</sup> *L'Echo de la fabrique*, « Au rédacteur », N°9, 25 décembre 1831.

<sup>15</sup> *L'Echo de la fabrique*, « Variétés. Conférence entre un chef d'atelier et plusieurs fabricants », n°10, 1<sup>er</sup> janvier 1832.

<sup>16</sup> Voir par exemple « Lyon. Une quasi amélioration », N° 21, 18 mars 1832 : « Le peuple a, d'un œil effrayé, fixé la profondeur de l'abîme où il se voyait entraîné. Il a demandé un meilleur avenir ; il a demandé, ce que tout

société qu'il est nécessaire de changer les choses – objectif poursuivi dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler une stratégie de la honte. En parlant de *l'Echo de la fabrique*, Vidal dit que « chaque feuille fait rougir ceux qui spéculent sur leurs misères [aux ouvriers] » et il illustre ensuite ce thème par une fable où leurs rares heures de sommeil apportent le repos aux ouvriers alors que le riche s'y voit poursuivi par sa conscience morale : « pour lui le sommeil devient un supplice ; sa main a refusé de secourir un malheureux !... Tout est bouleversé ; un songe lui montre l'être qu'il a humilié au faite des grandeurs, et lui soumis à un prolétaire qui peut désormais disposer du sort de l'homme orgueilleux, pour qui le pauvre était moins que le laquais qui portait sa livrée. Que ce songe est affreux !... A peine a-t-il cessé, qu'un plus pénible encore lui succède. Le riche a fait un acte d'égoïsme dans la journée, sa main de fer n'a pas démenti son cœur ; elle a diminué le prix du travail d'un père de famille ; elle lui a ôté la moitié du pain de ses enfans ; mais le ciel venge le pauvre, et l'égoïste est accablé jusque dans son sommeil ; il croit avoir tout perdu, fortune et grandeurs ; tout est devenu la proie de ceux qu'il traita long-temps en ilotes ; c'est d'eux que dépendra désormais son sort. Oh ! que ce rêve est terrible... Une sueur froide coule sur ce front qui n'a jamais rougi, parce que la pudeur n'habita jamais dans l'âme du méchant... »<sup>17</sup>. Déjà dans le deuxième numéro, un abonné écrivait : « vous serez forcés de faire place à d'autres moins égoïstes et plus francs que vous, et poursuivis de la malédiction générale, vous emporterez loin de ceux que vous avez réduits au désespoir, votre honte et leur mépris !!! »<sup>18</sup>.

Au titre du troisième objectif, donnons en exemple la description du mépris pour la vie même des pauvres dont témoigne la danse des riches<sup>19</sup> : « Nous nous voulons pas croire à l'assertion du *Courrier de Lyon*, qui dit que *danser de la part de la classe aisée, c'est rendre à la classe ouvrière*. Eh bien ! oui messieurs, dansez ! dansez ! dansez encore ! que cela fait du bien au malheureux qui n'a pas de pain, et ces rafraîchissements qui abondaient au bal, que cela adoucissait la poitrine du malheureux épuisé par les souffrances. La musique était délicieuse... et l'ouvrier faisait entendre le râle de la mort sur son lit de douleurs... »<sup>20</sup>.

Les expériences du mépris et de l'humiliation ainsi relatées à ces différentes fins semblent être principalement de deux sortes : d'une part, des expériences du déni d'humanité, ou déni du « respect » (que l'on doit à tout homme), d'autre part déni des valeurs spécifiques portées par le métier et l'organisation sociale spécifique des canuts, ou déni de « l'estime »

---

homme a le droit d'exiger de la société, *de vivre en travaillant*. On a fait peu de cas de sa demande. Lassé de tant de misère et d'humiliation, sa voix impérieuse a réclamé des améliorations. Et au lieu de chercher les moyens de remédier au mal, au lieu de faire quelques sacrifices en faveur de cette classe qui en avait tant fait pour la patrie et pour la société, on lui a donné une nouvelle réorganisation du conseil des prud'hommes !... ».

<sup>17</sup> « Le sommeil du prolétaire et le sommeil du riche », N° 23, 1 avril 1832. Voir aussi « Rêveries », N° 26, 22 avril 1832 : « Quelle vie délicieuse mène celui qui ne se lève que pour savourer le chocolat chez Casati, ou un déjeuner à la fourchette chez Lucotte ! Il a un magasin, un comptoir, il y passe deux heures, et puis il va au café discuter sur l'article en avalant un verre de punch, tandis que ses commis *rembourrent* les pauvres ouvriers et les traitent à peu près comme l'intendant d'un baron traite un serf moscovite. Il ignore sans doute toutes les humiliations qu'éprouvent ceux dont le travail fait son aisance ; il l'ignore, parce qu'il a un bon cœur, un sens droit, et de pareils actes révolteraient son âme ; mais pourquoi son absence ! combien par sa présence il épargnerait d'abus et d'humiliations !... car, comme dit le proverbe, *les valets sont pires que les maîtres*... »

<sup>18</sup> N° 2, 6 novembre 1830.

<sup>19</sup> L. Frobert, *L'Economie politique de la fabrique*, op. cit., p. 33 : « Face aux maux de l'insurrection, et alors même que l'on publie une *Notice par ordre alphabétique des morts et des blessés civils et militaires à la suite des événements de Lyon des 21, 22 et 23 novembre 1831*, les nantis de la cité organisent par charité un bal somptueux et le *Courrier de Lyon* peut enseigner que '*danser de la part de la classe aisée, c'est rendre service à la classe ouvrière*', un mot que reproduit *L'Echo*. La réponse est immédiate pointant le décalage : 'Nous aimions à croire que quelque pudeur restait au front de nos gouvernans, et que, désolés de leur impuissance à nous soulager, ils auraient au moins la pitié de ne pas insulter à nos maux par un faste inopportun' ('Le bal et les prud'hommes', n° du 29 janvier 1832, p. 2) ».

<sup>20</sup> « Le bal et l'Hotel-Dieu », N° 15, 5 février 1832.

(que l'on doit à une activité socialement utile)<sup>21</sup>. Ce sont sans doute les descriptions de la « cage » qui mettent le plus clairement en scène le déni d'humanité : « Si j'étais négociant, je n'aurai point une *cage*, où l'ouvrier humilié est enfermé comme un *Ourang-Outang*, et ne regarde son maître qu'à travers des barreaux. Je ne voudrais point le laisser debout des heures entières ; un banc rembourré serait autour de mon magasin »<sup>22</sup> ; « Si j'étais négociant, je ne voudrais pas m'absenter de mon magasin qu'aux heures de repos ; et là, recevant moi-même mes ouvriers, je leur prouverais que je crois à l'égalité, et que ce n'est pas un peu d'or ou un habit de Sedan qui fait la différence entre l'espèce humaine. Si j'étais négociant, je n'attendrais pas le choléra pour faire disparaître la *cage* de mon magasin, et mes ouvriers attendraient leur tour dans un appartement vaste, propre et aéré ; je ne voudrais pas qu'ils soient pressés les uns comme les autres, et rangés ainsi que des harengs ; ces pauvres diables méritent d'être mieux traités, quoi qu'en disent quelques financiers de moderne origine (...) Si j'étais négociants, je ne voudrais pas que mes ouvriers, en venant réclamer ce qui leur est dû, montrassent leur misère. Je les ferai passer les uns après les autres auprès du caissier, et je voudrai que celui-ci traite aussi bien l'ouvrier qui aurait le malheur de ne demander que dix francs, que celui qui en demanderait deux cents »<sup>23</sup>. Falconnet décrit en des termes semblables les « Abus du paiement à jour fixe » : « Enfin, arrive le jour après lequel chacun soupire : l'on se rend de bonne heure dans la bienheureuse *cage*, d'où après avoir languï deux ou trois heures, serrés une trentaine les uns contre les autres, étouffant de chaleur et d'ennui, l'on voit venir le caissier qui, mesurant d'un oeil important le nombre des demandeurs, dit, en murmurant entre ses dents, la *ménagerie* est bien pleine, et répond ensuite à la demande de chacun : je suis bien fâché, mais je ne peux vous donner que la moitié de ce qui vous revient »<sup>24</sup>.

Il existe une autre figure du déni de reconnaissance qui renvoie plus spécifiquement à la distribution différenciée de l'estime sociale et au déni des valeurs collectives des canuts. C'est bien parfois d'un mépris adressé à une classe spécifique qu'il est question, d'une dévalorisation fondée dans l'inégalité sociale : « Que MM. les négociants se rappellent bien leur origine ; qu'ils pensent qu'eux tous sont sortis de cette classe qu'ils méprisent aujourd'hui ; qu'ils cherchent donc les moyens d'adoucir le sort des artisans ; que lorsque ces derniers auront frappé à leurs portes dix fois le même jour pour obtenir l'ouvrage ou leur salaire, on ne jette point avec mépris leurs livres au milieu du magasin ; qu'ils pensent enfin qu'ils sont des hommes dignes d'autant de respect »<sup>25</sup>. Le mépris témoigné aux canuts en tant qu'ouvriers est un thème récurrent de l'*Echo* : « LE COURRIER voit une puissance dans la rue ; c'est-à-dire il y voit la classe industrielle ; on flatte, dit-il, cette puissance ; flatter le peuple, quelle horreur !... c'est avec le knout qu'on doit lui parler, car selon le COURRIER rien n'est plus *méprisable* que l'homme qui va visiter l'artisan dans son *atelier*, dans son *échope* ! »<sup>26</sup>.

<sup>21</sup> Nous reprenons cette distinction à Axel Honneth chez qui elle distingue la deuxième et la troisième sphère de reconnaissance : A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris, 2000, p. 114-159.

<sup>22</sup> « Rêveries », N° 12, 15 janvier 1832.

<sup>23</sup> « Rêveries », N° 26, 22 avril 1832. Un correspondant canut écrit de son côté, « Je ne finirais pas s'il fallait énumérer toutes les turpitudes de ces messieurs, qui ne voient dans les ouvriers que des êtres biens inférieurs à eux, des esclaves qui ne doivent être soumis qu'à leurs caprices, ou des valets qui reçoivent assez d'honneur en leur servant de marche-pied pour monter à la fortune » (« Au rédacteur », n° 4, 20 novembre 1831).

<sup>24</sup> « Abus du paiement à jours fixes », N° 22, 25 mars 1832.

<sup>25</sup> N° 2, 6 novembre 1831.

<sup>26</sup> « Lyon », N° 19, 3 mars 1832. Voir également dans les « Coups de navettes » du N° 4, 20 novembre 1831 : « M. B. parlait avec mépris, au café du Commerce, des ouvriers qui avait demandé le tarif. Un homme qui prenait modestement son *petit verre*, lui dit : Il me semble, Monsieur, que vous devriez avoir quelques égards pour ceux qui sont la cause que vous êtes gorgés d'or. Voilà comme vous êtes, répliqua M. B., ne faut-il pas que le talent soit récompensé ; n'avons-nous pas le génie du commerce ? Et le travail, ne le comptez-vous

Et chez les rédacteurs de l'*Echo*, on trouve la crainte que ce mépris soit inscrit dans la dénomination même de « canut », « sobriquet devenu à Lyon une injure » : « Les autres classes de la société ont cependant chacune un terme générique qui est en honneur (...). C'est donc aux ouvriers de la fabrique lyonnaise seuls, qu'il manque un nom générique sous lequel ils puissent être désignés en corps et qui ne soit pas une injure ; dès lors, il convient de chercher un terme appellatif qui remplace celui de CANUT »<sup>27</sup>. La lutte pour la reconnaissance, interne et externe, prend alors la forme d'une lutte pour l'« auto-désignation » et d'une « politique de la nomination »<sup>28</sup>, dans laquelle les deux stratégies possibles sont le changement de nom (préconisé ici par Chastaing), ou l'inversion du stigmate : « Je vous propose donc de fermer une discussion au moins intempestive, et de chercher au contraire à rendre au nom de canut toute la gloire qu'il mérite, étant porté par des hommes probres et laborieux. Intitulez-vous hautement JOURNAL DES CANUTS, on en rira d'abord, ensuite on s'y accoutumera ; ce nom deviendra aussi noble que celui de banquier, médecin, avocat, etc., et vous aurez fait un acte de haute sagesse »<sup>29</sup>. On voit ici que dans les expériences du mépris, ce sont bien également l'honneur de l'artisan, la fierté du métier et des régulations traditionnelles qui sont en jeu : « car l'artisan ne veut que ce qui est juste, raisonnable, de ce que tout citoyen a le droit d'exiger de la société, de vivre du fruit de ses travaux, et de ne point être abreuvé d'humiliations comme l'ilote ou le serf moscovite »<sup>30</sup>.

Mais il existe encore un troisième type d'expérience du mépris. Il renvoie plus spécifiquement au vocabulaire de l'humiliation, même si celui-ci est souvent utilisé dans l'*Echo* pour désigner le déni de respect et d'estime. Il s'agit du manque de respect qui met en jeu l'intimité elle-même, et qui pourrait en ce sens correspondre à la première sphère de reconnaissance de Honneth : « Lorsque Rose revint à la maison elle trouva son mari la tête appuyée sur ses deux mains et tout affligé de l'inutilité de ses courses. Lui, la voyant embarrassée, le teint enflammé, les yeux humides, lui demanda d'où elle venait ; elle lui avoua d'abord sa démarche auprès de Boursault. Jacques lui fit de vifs reproches de ne l'avoir pas consulté avant de s'abaisser à supplier cet homme. Mais que devint-il lorsqu'il apprit la condition que Boursault avait mise à la demande de Rose et l'indigne attaque à laquelle celle-ci avait été exposée. – Il devint pâle tout à coup, comme lorsqu'on apprend un grand malheur, un malheur nouveau et inattendu. Il aurait pu tout supporter, la pauvreté, la faim, des injures ; en pensant à sa famille il aurait pu courber sa tête et se taire sous une humiliation personnelle ; mais être insulté dans ce qu'il avait de plus cher au monde ! être déshonoré dans l'honneur de sa femme ! être regardé comme un homme qui peut manger un pain acheté à ce prix ! Son sang bouillonnait dans ses veines. C'est là l'injure que le pauvre ressent le plus douloureusement ; ces inégalités factices de fortune et de condition que la main des hommes lui a imposées, il les subit par nécessité et par habitude ; mais il est fier de l'égalité des dons que la nature distribue à tous les mortels ; et dès qu'une caste élevée veut encore les attirer à elle et avoir seule le privilège des jouissances qui doivent appartenir à tous ; dès qu'elle porte

---

pour rien ? Je travaille beaucoup, moi !... Il était deux heures après-midi, M. B. faisait son *punch* au billard, tandis que ses ouvriers travaillaient, en calculant la quantité de pain qu'ils achèteraient pour leur souper... ». Voir également dans le N° 13 (22 janvier 1832) : « Si notre but est d'extirper par des moyens de légalité, les abus sans nombre qui pullulent dans la fabrique d'étoffes de soie, au moins nous saurons faire la part du fabricant qui veut que les ouvriers vivent, et ne se croit point un être tellement supérieur à eux, qu'il doive les abreuver d'outrages et les accabler de mépris ».

<sup>27</sup> « Concours ouvert sur l'adoption d'un terme générique, pour désigner la classe des ouvriers en soie d'une manière complète, simple et euphonique. Rapport fait le 16 octobre 1832, à la commission de surveillance de l'*Echo*, par M. Marius Chastaing, rédacteur en chef », N° 53, 28 octobre 1832.

<sup>28</sup> Pour une discussion du rapport entre politique de la reconnaissance voir E. Renault, *L'expérience de l'injustice*, La découverte, Paris, 2004, p. 247 sq. ; sur la politique de la nomination, voir p. 293-294.

<sup>29</sup> « Au rédacteur » (lettre de Labory), N° 54, dimanche 4 novembre 1832.

<sup>30</sup> « Lyon », n° du 13 mai 1832, p. 1.

atteinte au seul bien dont elle ne puisse s'arroger le monopole, alors le pauvre se révolte comme d'une infraction à un traité passé entre lui et Dieu qui a donné cette unique compensation à tant de maux et de misère »<sup>31</sup>. Il est clair que le traitement infligé aux corps dans la « cage », de même que toutes les pratiques qui, en raison des « abus », obligent à exhiber sa propre misère, au dépend de toute pudeur, renvoient également à l'humiliation en ce sens.

Les expériences de l'humiliation et du mépris sont donc évoquées avec une certaine constance, dans un but polémique et critique : comme instrument dans la polémique contre les adversaires, et comme moyen pour mettre en cause l'insuffisance des réponses au malaise social, voir pour mettre en cause l'ordre social lui-même. Mais si l'*Echo* présente parfois sa démarche comme celle d'une lutte contre le mépris social, c'est aussi bien au sens d'une lutte contre le mépris et l'humiliation que contre leurs effets d'avalissement et de démoralisation : « ces hommes généreux qui l'on créé, quoique sans fortune, seront toujours prêt à faire des sacrifices pour le soutenir, parce qu'ils ont reconnu que sans organe, les industriels retomberaient dans cet état de détresse et d'humiliation et qui a amené de si déplorables résultats »<sup>32</sup>. La problématique de la reconnaissance et du mépris est également mobilisée pour procéder à un partage d'expérience et à au renforcement d'un sens commun, comme on le voit chez Vidal qui présente la fierté de l'industriel tout à la fois comme une ressource morale lui permettant de résister au mépris et comme une perception juste de sa fonction sociale : « L'industriel est reconnaissant ; c'est toujours avec enthousiasme qu'il proclame le nom de celui qui est généreux envers lui. L'ingratitude est pour lui un monstre ; et de son coeur ne s'effacent jamais les noms de ceux qui se sont bien conduits envers lui : voilà l'industriel. Voilà ces hommes qu'on a montrés, sans rougir, comme les ennemis de l'ordre public, comme des hommes dangereux ne rêvant que le pillage pour monter au niveau des hommes de la propriété. Parler ainsi de 30,000,000 d'individus dans un seul état, c'est mettre en doute le repos de la société ; c'est provoquer une affreuse dissolution... Heureusement que ces 30,000,000 de prolétaires sont plus raisonnables et plus vertueux que ceux qui, cachés derrière des coffres-forts, osent les insulter. Heureusement qu'ils savent que s'ils sont utiles à l'ordre social, il faut aussi des hommes *faisant travailler* ; que sans cette classe, il n'y aurait plus que chaos »<sup>33</sup>. Chez Chastaing, c'est également une reconnaissance collective qui est visée, et qui passe par un rejet collectif du mépris social, de ces effets et de ses conditions : « Rappeler les hommes au respect d'eux-mêmes, les inviter à un *agape* universel, tel est le but que je me suis proposé en proclamant le dogme de l'EGALITE SOCIALE. Trop long-temps tyrans ou sujets, riches ou pauvres, puissans ou faibles, ils ont oublié leur dignité (...). Aujourd'hui il m'est permis de poser cette question : si l'homme riche par l'effet du hasard marche l'égal de l'homme noble, par un autre effet du hasard, pourquoi l'homme qui est pauvre, toujours par un effet du hasard, ne marcherait-il pas leur égal à tous deux ? et cette question, il m'est permis de la résoudre dans le sens de l'égalité »<sup>34</sup>.

On le voit, le mépris et l'humiliation sont donc présentés comme des expériences morales qui appartiennent aux aspects essentiels d'une dynamique de résistance et de revendication collective. Elles pèsent à la fois des ressorts affectifs de la démarche revendicative, sur le partage d'expérience qui permet de constituer un sujet collectif de revendication, et elles contribuent à l'élaboration d'un cadre de l'injustice qui rend possible une justification des revendications, une imputation de responsabilité, et une identification d'objectifs. On trouve ici une illustration de l'intérêt herméneutique de la démarche consistant à tenter à élaborer une analyse de l'expérience de l'injustice et une « grammaire normative de

---

<sup>31</sup> « Le canut, histoire contemporaine », N° 17, 28 avril 1833.

<sup>32</sup> « Lyon », N° 23, 1 avril 1832.

<sup>33</sup> « Qu'est-ce que l'industriel ? », N° 33, 10 juin 1832.

<sup>34</sup> « De l'égalité sociale », N° 33, 10 juin 1832.

conflits sociaux » en termes de reconnaissance<sup>35</sup>. Et pour évoquer un instant encore des débats contemporains, on voit également ici que si l'*Echo* présente d'une certaine manière l'insurrection comme une lutte de reconnaissance, celle-ci est également une lutte pour la redistribution. C'est bien la réalité de la misère que fait problème : « tant que l'ouvrier ne gagnera à Lyon que 1fr.15 à 1f.25 par jour, il ne pourra vivre »<sup>36</sup>. Mais de même que l'on revendique d'être un homme qui lit et qui sait, de même exige des relations sociales qui respectent la dignité des individus. Il ne s'agit pas dans l'*Echo* d'opposer revendication matérielle et morale, justice redistributive et égale reconnaissance<sup>37</sup>, mais plutôt de montrer que la misère matérielle est le signe d'un mépris social général qui s'exprime sous bien d'autres formes et qui donne à la révolte le sens d'une revendication de justice : « Bientôt les grands qui encourageaient la classe industrielle, en devinrent le fléau par leur cupidité ; ils joignirent à cette cupidité la fierté et le dédain, ses compagnons inséparables ; on diminua, chaque jour, le tribut qu'on payait au travail et au talent ; enfin, accablée par la misère, cette classe sembla anéantie. Les hommes qui la composaient n'étaient point des ilotes courbant la tête sous la verge ; c'était le temps du grand siècle ; ses lumières avaient pénétré jusque dans l'humble demeure de l'artisan, qui, lassé de tant d'humiliations, leva la tête et demanda le prix de ses peines et de ses travaux. Tous se levèrent le même jour ; ce ne fut point un soulèvement de barbares, une de ces révolutions qui détruisent, ou, pour mieux dire, ce ne fut point une révolution : ce fut l'élan d'un peuple fort, mais généreux, réclamant son droit trop long-temps méconnu »<sup>38</sup>.

Pour préciser le statut de cette lutte, on pourrait se demander s'il s'agit d'une lutte pour la reconnaissance – lutte pour être reconnu par le reste de la société et par les négociants – ou plutôt une lutte pour que cesse le déni de reconnaissance<sup>39</sup>. Il semble que le modèle initial était bien celui d'une lutte pour la reconnaissance, à savoir d'une lutte de reconnaissance mue par un désir de réconciliation. Ludovic Frobert présente ainsi la stratégie initiale : « Le froissement des intérêts matériels entre canuts et négociants était réel et cependant des compromis raisonnables étaient possibles, vont expliquer les Vidal, Chastaing et Falconnet »<sup>40</sup>. En revanche, lorsque Chastaing prendra la direction, la réconciliation avec les négociants ne semble plus constituer un enjeu fondamental, et si la lutte de reconnaissance se poursuit, c'est une reconnaissance interne au groupe qui est alors l'objectif véritable : une reconnaissance qui n'est pas seulement substitutive ou compensatrice puisqu'elle participe de la constitution d'un sujet collectif revendicatif et que celui-ci a bien pour fonction de faire cesser le mépris et l'humiliation. A cette fin, ce n'est plus la réconciliation avec les négociants, mais l'égalité sociale, c'est-à-dire la transformation des conditions qui produisent le déni de reconnaissance<sup>41</sup> qu'il faut viser. De ce changement d'objectif politique, les références à la souffrance donnent une bonne illustration.

---

<sup>35</sup> Voir A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, op. cit. et E. Renault, *L'expérience de l'injustice*, op. cit..

<sup>36</sup> « Lyon », N° 9, 25 décembre 1831.

<sup>37</sup> Sur cette opposition, voir N. Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, La découverte, Paris, 2004.

<sup>38</sup> « Conte qui n'en est pas un », N° 2, 6 novembre 1831.

<sup>39</sup> Pour cette distinction entre « lutter pour la reconnaissance » et « luttes de reconnaissance », voir E. Renault, « Teoria del riconoscimento e sociologia dell'ingustizia », *Postfilosofie*, Anno 1, n° 2 : Identità, alterità, riconoscimento.

<sup>40</sup> L. Frobert, *L'Economie politique de la fabrique*, op. cit., p. 31.

<sup>41</sup> « De l'égalité sociale », N° 30, 20 mai 1832 : « L'égalité sociale sera un fait accompli le jour où le maçon, le banquier, le cordonnier, le fashionable, avec plus ou moins d'avantages physiques et moraux, mais jouissant de la même considération et de la même aisance, iront ensemble au café Tortoni, à l'opéra. Le frère ne méprisera plus son frère. Je développerai ce système, mais pour prévenir dès à présent toute interprétation fâcheuse, je déclare que je l'asseois sur deux pivots, 1° le nécessaire ; 2° l'instruction ; et, dans un prochain article, je traiterai de ces deux bases du nouvel édifice social ».

## 2) *La souffrance*

En trois années, la succession de Chastaing à Vidal, puis son éviction en août 1833, marquent trois lignes politiques qui impliquent différents types de rapport à la souffrance<sup>42</sup>. Sous la direction de Vidal, le fondateur du journal, la question de la souffrance est omniprésente. Chez Vidal, c'est la référence Saint-Simonienne à l'organisation rationnelle de la production qui domine, l'orientation générale est celle du mutuellisme et de la défense du modèle lyonnais, notamment du rôle des conseils de prudhomme. Sous sa direction, l'exhibition de la souffrance remplit une double fonction : une fonction de cri d'alarme devant la désorganisation de la société et la misère qui en résulte, une fonction de mise en accusation des excès de la bourgeoisie industrielle. Après son décès, Chastaing donne une orientation plus radicale, à la fois plus politique (nettement républicaine), et plus sociale (affirmant une revendication d'égalité sociale). Chez Chastaing, l'exigence démocratique et le thème de l'égalité sociale conduisent à donner une nouvelle fonction à la souffrance. Double fonction ici encore : d'une part, disqualifier l'ordre social qui la produit, d'autre part, marquer l'irréductibilité du conflit de classe et légitimer l'auto-organisation de la classe ouvrière.

Vidal procède certes à de nombreuses mises en scène de la lutte des classes. Il dénonce sans relâche le mépris dans lequel sont tenus les ouvriers et l'humiliation continue qu'ils doivent endurer. La description de la souffrance des ouvriers participe de telles mises en scènes (nous l'avons déjà vu avec le contraste ironique de la danse des riches et de la souffrance des pauvres). Vidal dénonce tout particulièrement l'ignorance consciente de la souffrance, signe du mépris de la dignité humaine, comme dans ce récit où c'est la peur des maladies des pauvres qui conduit les négociants à aménager les conditions inhumaines qu'ils réservent à leurs ouvriers lorsqu'il s'agit de les payer : « Le cholera a, dit-on, déjà amené des améliorations parmi nous, et comme dit le proverbe, à quelque chose malheur est bon. Aussi plusieurs négociants ont fait élargir les *cages* de leurs magasins ; d'autres les ont rendues plus saines par des courans d'air, on en cite même qui ont placé, dans ces lieux autrefois insalubres, des vases de chlorure de chaux. Vous voyez pourtant ce que c'est que l'empire de la peur ! philosophes, vendez la morale, c'est bien sans doute ; hommes compatissans, vendez la philanthropie, c'est encore bien, mais tout cela n'est rien en comparaison de la peur... »<sup>43</sup>.

Et chez lui, comme nous l'avons déjà noté, la description de la réalité de la souffrance vaut aussi comme justification des revendications, voire de la révolte. Chez Bouvery aussi, qui défend des positions politiques proches des siennes, la misère est présentée comme un droit à la révolte, et dans le texte suivant, on est pas loin de trouver l'idée que la misère absolue des prolétaires étant une lésion de leur « droit d'exiger » la satisfaction non seulement « des besoins de nécessité », mais encore « d'un peu de superflu », elle leur donne un droit absolu sur cette même société : « De tout ce que j'ai dit précédemment, il résulte qu'un malaise horrible tourmente la société ; que ce malaise prend sa source dans l'état précaire des travailleurs qui, en s'éclairant, s'aperçoivent que leur existence est chaque jour menacée de plus en plus, par la concurrence, l'intervention des machines et l'égoïsme, et qui s'agitent pour écarter d'eux ce cauchemar qui les écrase ; qu'il est urgent, indispensable, d'apporter au plus tôt un remède aux maux de cette classe d'hommes intéressans par leur utilité et l'injustice dont ils sont victimes depuis la création, et redoutables par leur nombre et le mépris qu'ils font de la vie »<sup>44</sup>.

Mais l'objectif de Vidal est donc de promouvoir une association entre classes pauvres et classes aisées qui soit à l'avantage de tous, puisque « dans l'organisation sociale, il faut des

---

<sup>42</sup> Pour une description de ces trois périodes, voir L. Frobert, *L'économie de la Fabrique*, op. cit.

<sup>43</sup> « Les cages et la choléra », N° 24, 8 avril 1832.

<sup>44</sup> « Sur un article du Nouvelliste, et réponse à M. Anselme Petetin », N° 48, 23 septembre 1832.

riches et des pauvres, c'est-à-dire des prolétaires et des hommes de la propriété, et ce sont deux classes indispensables, dont les intérêts sont liés (...). L'industriel est un homme libre, il est l'égal du banquier, du commerçant ; celui qui ne pense pas ainsi, fait un anachronisme de quatre siècles »<sup>45</sup> ; dans des termes plus modérés, le prospectus parlait « d'établir un équilibre qui, sans léser les intérêts généraux des chefs de fabrique, apporterait une amélioration dans le sort de ceux qui sont sous leur dépendance ». La lutte contre les abus, qui constitue l'un des objets principaux de la revue pendant les deux premières années (dans le contexte de la réforme du conseil de Prud'homme<sup>46</sup>), participe bien de cette stratégie politique visant une réforme satisfaisant les intérêts bien compris de chacune des parties. Et l'on remarquera qu'ici encore, l'argument par la souffrance est important en ce qu'il offre la possibilité de formuler des revendications légitimes que ne pourrait faire apparaître l'argumentation qui relie les abus à la violation des droits.

Les « Rêveries »<sup>47</sup> constituent autant d'anticipations utopiques d'une « réconciliation » dont la date serait proche (« les jours d'une complète réconciliation ne sont point éloignés »<sup>48</sup>), et pour y parvenir, les références à la souffrance jouent un double rôle. Premièrement, elles remplissent une fonction de légitimation des revendications ouvrières. Rien n'autorise en effet à maintenir sans raison certains individus dans la souffrance : « l'homme, à quelque classe qu'il appartienne, ne naît, non point pour languir éternellement dans un état de souffrance, mais pour avoir part aux biens que dispense sur cette terre le grand être qui nous régit »<sup>49</sup>. D'ailleurs, les ouvriers perçoivent eux-mêmes que leur souffrance justifie leurs revendications depuis qu'ils sont conscient de leur dignité ; comme l'écrit Chastaing : « les peuples veulent entrer dans le terre promise du bien-être, ils ont trop de lumière pour n'avoir pas honte des haillons de la pauvreté »<sup>50</sup>.

Deuxièmement, le terme de souffrance est utilisé pour sa force d'interpellation. En soulignant la souffrance propre à la condition générale des canuts et aux abus particuliers auxquels se livrent les négociants, Vidal et ses collaborateurs exhortent les négociants à faire face à leurs responsabilités, à cesser de chercher à profiter de la misère et à participer activement à la résolution des problèmes. La stratégie employée à cette fin n'est pas seulement d'exhiber le scandale que constitue le fait même de la misère. Elle est également de rendre moralement insupportable à la bourgeoisie la responsabilité qu'elle porte. Un texte de Bouvery thématise clairement ce que nous avons appelé la stratégie de la honte : « Dès lors, ce que nous avons à faire, c'est de démontrer combien est absurde et injuste le partage des biens et des maux de la société telle qu'on nous l'a faite, c'est de faire comprendre à nos adversaires combien leur système à notre égard est cruel et dérisoire, combien sont odieux et ridicules les sophismes que leur inspire l'égoïsme, afin qu'en les faisant rougir, nous les forçons à faire d'eux-mêmes les réformes que réclame notre position »<sup>51</sup>.

Chez Chastaing, l'association des ouvriers reste l'objectif politique principal mais il n'est plus tant conçu selon un modèle saint-simonien d'association des savants et des industriels que comme un idéal d'égalité sociale (n° 30-34), référé alternativement aux « niveleurs » (n° 30) ou à Fourier (n° 44, 60). La priorité des réformes sociales sur les réformes politiques, de même que l'antagonisme de classe, sont plus clairement affirmés. Il ne semble pas que sous sa plume le registre de la souffrance soit moins présent. Les tableaux des « Misères prolétaires » indiquent le contraire : « Nous continuerons de recueillir ainsi les traits

---

<sup>45</sup> « Abus du paiement à jour fixe », N° 22, 25 mars 1832.

<sup>46</sup> Sur ce point, L. Frobert, *L'Economie de la Fabrique, op. cit.*

<sup>47</sup> N° 12, 15 janvier 1832 ; N° 26, 22 avril 1832 ; N° 30, 20 mai 1832.

<sup>48</sup> « Lyon », N° 12, 15 janvier 1832.

<sup>49</sup> Id.

<sup>50</sup> « Cri d'alarme en faveur de la société », N° 36, 1 juillet 1832.

<sup>51</sup> N° 43, 19 août 1832.

les plus saillants de l'histoire du prolétariat que nos précédents articles on a peine ébauchée. Que nos lecteurs ne se rebutent pas si nous sommes obligés de promener leurs regards dans tous les lieux où le cœur de l'homme sensible éprouve un dégoût naturel. C'est sur les bancs des cours d'assises, de la police correctionnelle, dans les hôpitaux, et partout où l'humanité souffre qu'une page de cette histoire s'exquise. Historiens fidèles, c'est avec des larmes qu'il faut l'écrire ; car la vie du prolétariat se résout en ces trois mots : *Naître, souffrir et mourir*. La misère préside à sa naissance, et compagne inséparable, ne l'abandonne qu'à sa mort, sauf de bien rares exceptions »<sup>52</sup>.

Les références à la souffrance ont pour fonction de mettre au jour la réalité de la misère et la gravité de ses effets concrets, de la présenter comme une pathologie sociale qu'il ne sert à rien de dissimuler : « est-ce en niant le mal que le médecin guérira le malade ? (...) Oh ! le temps est venu, il faut que la société tout entière s'enquière des larmes obscure que verse l'indigent »<sup>53</sup>. Ainsi, la souffrance est-elle présentée non plus seulement comme un scandale moral mais aussi comme une injustice : « Soyons vrais, le prolétaire est celui qui a le plus à souffrir de cet impôt [l'impôt indirect]. Par lui, la vie est rendue trop chère à l'ouvrier ; par lui, cet ouvrier *ne peut plus vivre en travaillant*, à moins que son salaire n'augmente à proportion. Eh ! voyez combien cet impôt est injuste, il écrase l'indigent, il effleure l'homme aisé, il épargne l'homme riche »<sup>54</sup>.

Repensées en termes d'injustices, les références à la souffrance conservent leur fonction de légitimation et d'interpellation, mais celles-ci changent de sens conformément aux nouveaux objectifs politiques : elles tendent à être reformulées selon la logique de « l'alarme » et de l'urgence sociale. Chastaing dépeint l'étendue de la souffrance ouvrière à la bourgeoisie lyonnaise, non plus seulement pour lui faire percevoir le bien fondé des revendications des prolétaires et lui faire prendre conscience de sa part de responsabilité, mais aussi pour faire percevoir une menace. La logique n'est plus celle d'un appel à la réconciliation mais de la description d'une situation d'urgence sociale qui appelle des solutions aussi pressantes que radicales, qui d'une certaine manière justifie la mobilisation violente. A deux reprises, Chastaing lance un « cri d'alarme ». Dans le n° 36, l'article intitulé « cri d'alarme » se propose de considérer la question suivante : « Quel est l'homme qui sait aujourd'hui comment empêcher le peuple de mourir de faim, l'industrie d'expirer d'inanition, l'ordre social crouler sous les émeutes ? ». Il poursuit ainsi : « Serons-nous encore longtemps à faire cette question ? car de sa solution dépend l'avenir du genre humain, car c'est là la plaie qu'il faut guérir. De toutes parts un cri d'alarme est jeté. Un orateur patriote et puissant d'avenir (Garnier-Pagès) a dit à la tribune : Ce n'est pas l'opinion qui groupe l'émeute, c'est la misère qui pousse à la révolte. En considérant la société sous ce point de vue, les droits politiques n'ont qu'un intérêt relatif ; ils n'apparaissent qu'au second plan (...). Il faut que le prolétariat disparaisse, et avec lui l'émeute cessera ». L'article de tête du n° 42 reprend le thème : « Défenseur de la classe ouvrière, l'*Echo*, sentinelle toujours vigilante, jette le cri d'alarme que mille voix répètent »<sup>55</sup>. Même si Chastaing dans ce même article continue d'affirmer que « l'ouvrier demande au négociant de fraterniser avec lui », le thème de la situation d'urgence sociale et l'idée d'une justification de la révolte par la misère confèrent à la souffrance une nouvelle syntaxe, clivée par deux destinataires opposés.

---

<sup>52</sup> « Misère prolétaires », N° 7, 17/02/1833.

<sup>53</sup> M. Chastaing, « Economie sociale. De l'émeute des chiffonniers », N° 25, 15/04/1832.

<sup>54</sup> « Economie sociale », N° 23, 1 avril 1832.

<sup>55</sup> « Lyon », N° 42, 12 août 1842. Voir également le passage déjà cité de Bouvery, « Sur un article du Nouvelliste, et réponse à M. Anselme Petetin », N° 48, 23 septembre 1832 : « il est urgent, indispensable, d'apporter au plus tôt un remède aux maux de cette classe d'hommes intéressants par leur utilité et l'injustice dont ils sont victimes depuis la création, et redoutables par leur nombre et le mépris qu'ils font de la vie »

D'une part, le discours de la souffrance n'est plus essentiellement destiné à justifier et motiver des réformes aux yeux des bourgeois, mais à les identifier comme les protagonistes du conflit, ou comme les ennemis : « A vous heureux citoyens que la fortune et la puissance environnent. – A vous que l'ambition ou la cupidité peuvent seules émouvoir. – A vous qui, indifférents aux maux de vos semblables, laissez écouler dans votre douce quiétude votre vie inutile. – Je veux troubler votre âme, y faire naître le remors et la crainte. – Je veux y déposer la larve invisible qui doit engendrer un ver rongeur. – Soyez attentifs ! sous vos yeux passeront successivement les divers tableaux où sont esquissées les misères du prolétariat. – Ma galerie est loins d'être épuisée, chaque jour fournit une page à cette histoire du peuple. – Je burinerai chaque page : que m'importe votre colère ! J'ai déjà offert à vos yeux irrités Demangeaot ou le prolétaire mourant de faim, Vichard ou le soldat réduit à la mendicité, Blois ou le vieillard indigent ; aujourd'hui je vous montrerai Mitaine ou le prolétaire en prison (...). Qu'on ne s'étonne plus de l'anathème lancé contre la société ! qu'on s'étonne, au contraire, de ce que, avec tant d'éléments de ruine, elle puisse encore subsister. O prolétaires, vous êtes admirables par votre longanimité à supporter vos maux »<sup>56</sup>.

D'autre part, le discours de la souffrance n'est plus adressé seulement à la société responsable de l'étendue d'une misère insupportable, mais il a également pour but de constituer les ouvriers eux-mêmes en sujet politique autonome. Sans doute peut-on rapprocher de cette logique politique l'idée, exprimée dans le n° 43 par Bouvery, que c'est aux ouvriers eux-mêmes de décrire leur souffrances et leurs besoins, et qui semble insister sur le rôle moteur que cette description peut remplir dans la constitution du prolétariat comme force politique : « voyez où nous en sommes ! plus malheureux, je le dis hardiment, que nous n'étions avant 89, car d'une part on n'a rien fait pour soulager notre misère, et de l'autre, on nous en a rendu le sentiment mille fois plus poignant en détruisant sous je ne sais quel prétexte de dignité de l'homme tout ce qui jusqu'alors nous avait servi à nous en dissimuler l'amertume. Il est temps qu'un pareil état de choses cesse, il est urgent de prendre une autre direction, il faut marcher dans la voie des améliorations matérielles, et c'est à nous prolétaires qui souffrons le plus de l'ordre existant, à proclamer nos besoins, à demander qu'on les diminue, en vertu du droit que nous avons de vivre. Il faut que nous marchions avec calme et modération dans cette voie (...), mais aussi avec persévérance et fermeté (...); surtout sachons défendre nous-mêmes nos intérêts, et ne nous fions plus à ces intrigans ambitieux qui, sous le masque d'apôtres de l'humanité, ne cherchent qu'à nous faire servir d'instruments à leur élévation ».

Mais il est vrai que dès la période animée par Chastaing, l'*Echo de la Fabrique* tend à accorder une place toujours moins grande à la description de la souffrance. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la raison n'est pas dans l'évolution vers un socialisme plus politique (plus conscient de ses objectifs et plus orienté vers des questions stratégiques) ou plus matérialiste (plus conscient de ses intérêts de classe et de la force des antagonismes sociaux). Elle s'explique plutôt par la double diffusion des revendications républicaines et des idéaux fouriéristes. D'un côté, l'égalité sociale étant de nouveau subordonnée à l'égalité politique, il ne semble plus aussi nécessaire de décrire les situations d'injustice ordinaire et les besoins insatisfaits : la description des inégalités tend à être requalifiée dans un langage universel plus qu'en des termes de vécus particuliers. D'un autre côté, la théorie sociétaire apparaît comme le moyen de critiquer l'abstraction du républicanisme et de compléter l'émancipation politique par l'émancipation sociale, de sorte que cette dernière est pensée à partir des principes de l'organisation sociale du futur et non plus à partir de l'expérience du présent<sup>57</sup>.

---

<sup>56</sup> « Mitaine », N° 3, 20/01/1833.

<sup>57</sup> Sur la présence du républicanisme et sa critique dans l'*Echo*, voir L. Frobert, *L'Economie de la fabrique*, op. cit.

C'est d'ailleurs cette perte du discours politique du journal avec sa base sociale spécifique qui conduira au renvoi de Chastaing.

### 3) *En guise de conclusion*

Le point mérite d'être relevé et peut sans doute être généralisé : dans le lexique du socialisme des origines, le vocabulaire de la souffrance est central, et dans l'histoire du mouvement ouvrier, ce n'est pas le marxisme qui, le premier, a contribué à le marginaliser, mais bien plutôt le républicanisme et certains usages de ce qui fut ensuite appelé « socialisme utopique ». On pourrait d'ailleurs montrer que bien loin de disqualifier le vocabulaire de la souffrance, des auteurs comme Marx et Engels lui reconnaissent son plein droit, et peut-être faut-il même dire qu'ils réagissaient contre la marginalisation utopiste et la disqualification républicaine. La remarque s'applique à la période de jeunesse de ces auteurs comme à celle de leur maturité.

Si le lexique de la souffrance est aujourd'hui jugé inapproprié pour la critique sociale, c'est sans doute parce qu'on ignore sa présence dans les premières formes de socialisme et de communisme, et c'est aussi parce qu'on juge souvent qu'il implique psychologisation et dissimulation des rapports sociaux produisant dominations et injustices. Remarquons à ce propos, et en guise de conclusion, que plus encore que l'expérience morale du mépris, l'évocation de la souffrance donne l'occasion aux rédacteurs de l'*Echo* d'identifier les structures sociales du malheur. Si les expériences de mépris conduisent plutôt à identifier des ennemis et à faire valoir la légitimité de revendications, l'analyse de la souffrance se porte plutôt vers la description de situations concrètes de travail et vers la recherche des causes sociales de la misère. On s'en aperçoit à travers l'évocation de la souffrance au travail, de l'égoïsme et de la concurrence propre à la société industrielle, et de l'aspect aggravant de la précarité.

Attaché à la description des conditions de travail, et soucieux de rendre publique la situation des canuts, l'*Echo* propose des analyses saisissantes de la souffrance au travail : « L'excès du travail, en captivant l'ouvrier, et en l'attachant à un métier où se meuvent continuellement toutes les parties de son corps, est nuisible à la santé ; et d'après l'attestation des plus célèbres médecins de notre ville, les trois quarts des maladies des ouvriers de la fabrique proviennent de cette cause. Un travail assidu de dix-huit heures sur des métiers à la Jacquard, qui sont ordinairement pénibles à faire mouvoir, où l'estomac appuyé contre le rouleau reçoit le contre-coup du battant, empêche la digestion, dispose à l'irritation, première cause des maladies de langueur. Les médecins avouent ne pas pouvoir guérir ces maladies que par le repos, le changement d'état et de la bonne nourriture. Comparons maintenant : si le travail ordinaire de l'ouvrier lui ruine sa santé, que devient celui qui est forcé de travailler pendant une semaine jour et nuit, et de ne suspendre son travail que lorsque ses forces l'abandonnent et que le sommeil l'accable ? qui ne se donnant même pas la peine de se mettre sur un lit, de crainte de trop se reposer, dort sur son métier, et se réveille bientôt tout tremblant, parce que le sommeil, dans cette position, est tout aussi pénible que le travail. Combien n'en voit-on pas qui, après de semblables excès, tombent malades, et demeurent un mois avant de pouvoir recommencer à travailler ; d'autres vont à l'hospice, et n'en reviennent pas. Combien de fois avons-nous vu des mères en pleurs, qui avaient perdu leurs enfants, que la docilité envers les négociants et la crainte de ne plus avoir de l'ouvrage forçaient à se captiver ainsi pendant dix nuits de suite, et être par cela la cause involontaire de leur mort »<sup>58</sup>. Ce texte porte la trace des spécificités du système de la manufacture dispersée, où la journée de travail n'est fixée par aucune limite et où l'incorporation passe par l'autocontrainte. Il a en outre pour intérêt de montrer comment l'incorporation de la contrainte accompagne une

---

<sup>58</sup> « Abus du travail de nuit », N° 17, 19 février 1832

adhésion forcée au commandement, en raison de la situation de dépendance où le fabricant se trouve face au négociant. Adhésion à la contrainte qui est elle-même cause de souffrance lorsque les ouvriers savent que tous leurs efforts ne leur permettront pas d'obtenir assez d'argent pour se payer le minimum, et qu'à la merci des négociants, il faut parfois accepter des conditions qui devraient être inacceptables : « Ceux qui sont étrangers à la fabrique d'étoffe de Lyon croiront sans doute que ce travail de nuit est comme dans tous les autres états, ainsi que par toute la France, plus rétribué que celui de jour ; eh bien ! non ; il est presque toujours accompagné de menaces de la part du négociant : *si vous ne me rendez pas cette pièce tel jour, à telle heure, 15 centimes de rabais par aune ; si je n'ai pas ma pièce bien fabriquée pour le jour fixé, je ne vous donnerai plus d'ouvrage* »<sup>59</sup> (id). La souffrance vécue dans le corps peut ainsi s'accompagner de résignation : « aujourd'hui, une grande partie des tisseurs sont tellement découragés qu'ils ne continuent d'exercer cette profession, que parce qu'il leur est moralement impossible d'en changer »<sup>60</sup>.

Que la société industrielle soit dérégulée par « l'égoïsme » et de la « concurrence », c'est un leitmotiv du socialisme de l'époque donc on trouve trace dans l'*Echo* pour expliquer la souffrance<sup>61</sup>. Mais ces critiques semblent parfois s'accompagner du constat que la disparition des formes de socialités protectrices implique une plus grande vulnérabilité à la souffrance. C'est bien l'argument d'un texte déjà cité où Bouvery semble évoquer la fin des corporations : « voyez où nous en sommes ! plus malheureux, je le dis hardiment, que nous n'étions avant 89, car d'une part on n'a rien fait pour soulager notre misère, et de l'autre, on nous en a rendu le sentiment mille fois plus poignant en détruisant sous je ne sais quel prétexte de dignité de l'homme tout ce qui jusqu'alors nous avait servi à nous en dissimuler l'amertume »<sup>62</sup>. Et c'est le même Bouvery qui fera de l'isolement et de la difficulté de se projeter dans l'avenir, en un mot de la précarité, la source de la souffrance dans un autre texte déjà cité : « De tout ce que j'ai dit précédemment, il résulte qu'un malaise horrible tourmente la société ; que ce malaise prend sa source dans l'état précaire des travailleurs qui, en s'éclairant, s'aperçoivent que leur existence est chaque jour menacée de plus en plus, par la concurrence, l'intervention des machines et l'égoïsme, et qui s'agitent pour écarter d'eux ce cauchemar qui les écrase »<sup>63</sup>.

E. Renault

---

<sup>59</sup> *Id.*

<sup>60</sup> « Du malaise des masses », N° 45, 2 septembre 1852.

<sup>61</sup> Voir par exemple : « De Lyon et de la concurrence étrangère », N° 2, 6 novembre 1831 ; « Du malaise des masses », N° 45, 3 septembre 1832.

<sup>62</sup> N° 43, 19 août 1842.

<sup>63</sup> « Sur un article du Nouvelliste et réponse à M. Anselme Petetin », N° 48, 23 septembre 1842.